



Abus de faiblesse et détournement d'héritage ?

Par inaden, le 23/12/2012 à 18:07

Bonjour à tous,

Je suis devant un problème très délicat lié à ma grand-mère et à son passage en maison de retraite.

Je soupçonne un "détournement" de 80 000 € sur 8 ans par mes tantes qui :

- 1. nous spolie ma soeur et moi sur la part de ma mère décédé
- 2. ont ôté à ma grand-mère cet argent qui manque à présent au financement de la maison de retraite, même en mettant tous "la main à la pâte".

Serait-il possible de savoir :

- si je vais en justice, ce que risque mes tantes pour ce type d'abus.
- si les relevés de compte peuvent suffire à prouver cet abus
- ce qu'il est nécessaire d'avoir globalement pour monter un tel dossier

Vous remerciant par avance pour votre aide.

Bonnes fêtes.